Education comparée / nouvelle série, 2008 n°1, pp 239-253

La lecture de la Bible et du Coran à l'école laïque française

Geneviève SION CHARVET
Université Lille 3,
France

RESUME

Au nom de la neutralité laïque, les pédagogues appliquent les mêmes méthodes de lecture pour les textes profanes et sacrés. Ces lectures biblique et coranique se veulent savantes et sont effectuées au nom d'un enseignement du fait religieux, mais ces lectures échappent-elles pour autant à toute idéologie grâce à la science ? Pour l'auteur, les références implicites, voire inconscientes de cette lecture sont celles de la culture chrétienne dominante et restent marquées par l'histoire des relations entre l'Eglise catholique et la laïcité en France. **Mots clefs** : enseignement du fait religieux, neutralité, laïcité, Bible, Coran, histoire, lettres, science, croyance.

ABSTRACT

In the name of secular neutrality, educationalists apply the same methods of interpretation to both profane and sacred texts. These interpretations of the Bible and the Koran claim to be scholarly and are carried out in the name of teaching the religious fact. But, do these interpretations escape any ideology thanks to science? According to the author, the implicit or even unconscious references of these interpretations are those of a dominating Christian culture and remain marked by the history of the relationships between Catholic Church and secularity in France. **Key words** : teaching of the "religious fact", neutrality, Bible, Koran, history, literature, science, belief.

RESUMEN

En nombre de la neutralidad laica, los pedagogos aplican los mismos métodos de lectura para los textos profanos y sagrados. Estas lecturas bíblicas y coránicas se creen sabias y se efectúan en nombre de una enseñanza del hecho religioso, no obstante ¿escapan estas lecturas a toda ideología gracias a la ciencia? Para el autor, las referencias implícitas, o incluso inconcientes de esta lectura son las de la cultura cristiana dominante y siguen estando marcadas por la historia de las relaciones entre la Iglesia católica y la laicidad en Francia. **Palabras claves** : enseñanza del hecho religioso, neutralidad, laicidad, Biblia, Corán, historia, letras, ciencia, creencia.

ZUSAMMENFASSUNG

Im Namen der laïzistischen Neutralität wenden die Pädagogen dieselben Lesemethoden für die profanen und für die heiligen Texte an. Diese biblischen und koranischen Lektüren wollen gelehrt sein und werden im Namen einer Unterrichtung des religiösen Faktums verwirklicht. Entgehen solche Lektüren aller Ideologie dank der Wissenschaft? Die impliziten, sogar unbewussten Referenzen dieser Lektüre sind, für den Autor, diejenigen der dominanten christlichen Kultur. Sie bleiben durch die Geschichte der Verhältnisse zwischen der katholischen Kirche und der Laizität in Frankreich markiert.
Schlagwortliste : Unterrichtung des religiösen Faktums, Neutralität, Laizität, Bibel, Koran, Geschichte, Literaturwissenschaft, Wissenschaft, Glaube.

Introduction

Dans l'enseignement secondaire en France, on tente de traiter la Bible et le Coran, en tant que sources historiques et textes littéraires, de façon équivalente aux autres documents d'histoire ou aux autres récits mythiques, au nom de la neutralité laïque. Les pédagogues appliquent donc les mêmes méthodes de lecture pour les textes profanes et sacrés, en ayant recours notamment aux sciences interprétatives et en écartant la théologie. La discipline choisie principalement pour notre recherche interdisciplinaire est l'histoire car elle se prête à l'analyse de la transmission d'une tradition, mais nous utilisons aussi des marqueurs linguistiques objectifs pour examiner les documents historiques à notre disposition. Après un examen de plusieurs centaines de manuels, une grille d'analyse est construite sur le modèle d'une notice bibliographique d'un centre de ressources pédagogique destinée aux enseignants. Les rubriques sont détaillées en fonction des séquences pédagogiques proposées par les enseignants au regard de leur progression annuelle. Cette grille est soumise à des professeurs en exercice et testée sur quelques manuels et programmes datant des années 1970 à nos jours.

La perspective laïque de l'enseignement du fait religieux en France se heurte au fait que la Bible et le Coran ont été ou sont encore des textes sacrés pour certains, de plus ils sont lus au travers du filtre de la lecture chrétienne dominante. Quel est le résultat de ces lectures biblique et coranique qui se veulent savantes et respectueuses de la neutralité par une égalité de traitements scientifique et didactique, au titre d'un enseignement du fait religieux qui écarterait le catéchisme ? Quel rôle effectif ces lectures font-elles jouer à la Bible et au Coran dans l'enseignement et quel statut ces lectures donnent-elles à la Science dans les religions chrétienne et musulmane?

Lectures scientifiques et lectures théologiques

La lecture neutre de la Bible prônée aujourd'hui par l'Ecole de la République trouve sa source dans les sciences religieuses créées en France en 1882, par opposition à la théologie, établies dans l'enseignement supérieur public, donc laïque, dans le climat de laïcité républicaine et de polémique anticléricale qui aboutira à la séparation de 1905. Elles s'inscrivent dans la discipline historique pour s'émanciper du savoir contrôlé par la religion, avec l'esprit scientifique du 19ième siècle : « Un élément de nouveauté : l'application des jeunes méthodes critiques aux textes sacrés, considérés ici non comme parole divine, mais comme documents historiques ».[1] Ces sciences religieuses tentent d'établir un autre rapport aux textes sacrés, de laïciser l'étude de la Bible. Ces sciences religieuses utilisent notamment la philologie, qui évite de lire les textes à travers les catégories religieuses avec lesquelles nous sommes traditionnellement familiarisés, en tenant compte aussi « du point de vue des réalités historiques, archéologiques, artistiques. Elle s'intéresse à la transmission des textes, à leur authenticité, à leur cohérence, à leur évolution à travers les diverses étapes d'une langue ».[2] Déjà au 3ième siècle avant JC, les « philologues » s'attachent à découvrir, dans la masse des variantes et des gloses, la forme authentique des textes littéraires. Alors que l'exégèse biblique utilise encore cette science aujourd'hui, les sciences religieuses, et notamment les méthodes de critique textuelle, n'ont pas vraiment franchi en un siècle le seuil de l'Université pour s'établir dans l'enseignement secondaire. La rigueur n'est donc pas toujours de mise quand la Bible et le Coran sont utilisés en tant que documents historiques : l'origine des textes, leur traduction, leur datation sont rarement indiquées.

Des sciences plus récentes de l'interprétation, telle la sémiotique, ont influencé la réception des textes littéraires dans l'enseignement secondaire. La sémiotique pose les limites de l'interprétation, dénonce la surinterprétation : l'oscillation est permanente entre initiative de l'interprète et fidélité à l'œuvre ; le lecteur interroge l'œuvre dans une dialectique de fidélité et de liberté, l'œuvre pouvant et devant prévoir son propre lecteur. Mais, « dès que le texte devient sacré pour une culture donnée, se déchaîne à son égard le jeu de la lecture soupçonneuse et donc d'une interprétation indubitablement excédante […] Toutefois, un texte sacré n'autorise pas une trop grande licence car il se trouve toujours une autorité et une tradition religieuses pour revendiquer les clés de son interprétation».[3] Si la sémiotique est largement utilisée en classe de français dans l'analyse des textes

[1] Poulat Emile, *Cent ans de Sciences religieuses en France*, Paris, Editions du Cerf, collection sciences humaines et religions, 1987, p.55
[2] Maunin G., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, PUF, 1974, p.258
[3] Eco Umberto, *Opera Aperta*, Milan, Bompani, 1962, p.110

littéraires, elle l'est plus ou moins pour la Bible, mais jamais pour le Coran.

La médiologie, requise (au sens philosophique du terme, exigée par l'esprit pour obtenir un résultat) par Debray, auteur d'un rapport sur l'enseignement du fait religieux, veut jouer dans l'enseignement secondaire d'aujourd'hui le rôle des sciences religieuses à l'Université il y a un siècle. En effet, il s'agit d'étudier le fait religieux comme un savoir savant détaché de la croyance, de la foi des fidèles, avec une focalisation externe.

Elle étudie les faits de transmission, « l'examen des intéractions entre l'homme et ses milieux »[4] : il s'agit de distinguer et d'articuler d'une part la communication ou circulation de l'information dans l'espace qui sépare les contemporains et d'autre part la transmission d'un héritage de valeurs et de savoirs à la postérité ; ce sont les institutions, Eglise, Ecole, qui assurent la transmission. Debray se place aux antipodes de l'herméneutique de Ricœur pour porter l'accent non pas sur ce qui est écrit et qu'il convient de lire mais sur le comment c'est écrit, avec et sur quoi, pour quel usage et dans quelle stratégie : « Notre propos n'est pas de faire travailler un texte sacré sur lui-même, mais de savoir comment il se fait qu'il y ait du sacré, du texte, et des permanences de lecture. Il ne s'agit pas de déplier le sens implicite des Ecritures canoniques, mais de savoir pourquoi il a fallu un canon ».[5] Le discours officiel actuel reflète ces positions mais l'usage de la médiologie n'est pas encore perceptible dans les manuels scolaires.

Ces différentes sciences n'ont donc que peu d'influence directe sur l'interprétation scolaire de la Bible et du Coran.

En revanche, l'interprétation de la Bible dans l'enseignement de l'histoire et du français serait plus influencée, à leur insu, chez les enseignants de culture chrétienne, par une approche religieuse, une exégèse chrétienne qui utilise les sciences, plutôt que par les sciences interprétatives elles-mêmes.

La Bible des chrétiens, en établissant des correspondances entre l'Ancien et le Nouveau Testament, lequel est une interprétation philologique et doctrinale de la Bible des juifs, est de fait la Bible de référence de l'Ecole. Or, l'Église catholique s'attribue le monopole de l'interprétation et juge du Canon et des traductions canoniques. Pour les chrétiens, la révélation surmonte la distance historique et les rend contemporains du Christ. Il n' y a pas de révélation sans sujet croyant, c'est le recto verso, c'est à dire l'endroit et l'envers, les côtés pile et face d'une même réalité : la révélation et la foi. La *chekina* est la présence qui s'actualise à partir d'une mémoire. Cette foi est celle d'une communauté : si elle est personnelle, elle n'est pas individuelle. La reprise explicitée d'une expérience vécue se fait sur la base d'une

[4] Debray, Régis, *Introduction à la médiologie*, Paris, PUF., 2000, p.391
[5] Debray, Régis, *Dieu, un itinéraire*, Paris, Odile Jacob, Poches, 2001, p.20

empathie dans une communauté.[6] Différentes méthodes scientifiques sont utilisées au service de l'exégèse : la méthode historico-critique est née d'une réaction face à l'allégorie, que l'on cherche aujourd'hui à retrouver[7] La Tradition de la foi chrétienne est une doctrine vivante à la source de l'Ecriture, il s'agit donc de transmettre et pas seulement d'hériter. Le concept de *Dei Verbum*, tel qu'il est décrit dans l'encyclique du concile Vatican II, précise que c'est un Dieu vivant qui parle. C'est en ce sens que le catholicisme n'est pas une religion du Livre : ce n'est pas le livre qui s'interprète lui-même.[8] Cette constitution *Dei Verbum*, par l'articulation de l'enquête biblique et de l'interprétation théologique, tente de régler la question du modernisme entre savants et révélation. La théologie se distingue des sciences religieuses, qui servent la science mais non la foi d'un peuple. Le théologien participe à son objet, ne saurait s'en déprendre.[9] La méthode historico-critique utilisée par les chrétiens se veut scientifique mais à des fins religieuses, ce pourquoi elle se soucie du contexte historique de l'émergence de la Bible. Mais le message religieux n'évolue pas avec la société comme les lois qui la régissent, il est à distance, intemporel.

Cette lecture est sous-jacente dans la lecture scolaire de la Bible, tant en histoire qu'en français, de façon intériorisée, et la distinction Ecole/Eglise, sphère privée/sphère publique qui règle la déontologie des enseignants ne suffit pas à établir une frontière étanche entre la Bible, texte historique ou littéraire profane dans l'identité professionnelle ici, et la Bible, texte religieux, liturgique et sacré dans l'identité sociale là-bas.

L'interprétation du Coran dans l'enseignement de l'histoire et du français est aussi indirectement beaucoup plus influencée par la lecture théologique, puisque cet enseignement utilise des traductions d'orientalistes français. En effet, selon Seddik,[10] dans la perception islamique, savante ou populaire, la copie unique du livre *al Mushaf*, attribuée par la Tradition au calife `Uthman, annule et supplante toutes les autres copies antérieures. Aussi, dans le Coran, l'écrit ne recouvre-t-il jamais tout à fait la charge signifiante de la transmission orale. Les circonstances et les critères de recension sont historiquement peu connus, encore en cours d'étude par les sciences philologiques, et l'historien oublie cette question essentielle quant à un texte fonctionnant en référence à une parole dont il ne prétend être que le

---

[6] Resweber Jean-Paul, 1988, *Qu'est-ce qu'interpréter, Essais sur les fondements de l'herméneutique,* Paris, CERF.
[7] Venin André, *La théologie entre deux siècles*, Louvain
[8] Boureux Christophe, 2003-2004, *Cours de théologie fondamentale, foi et révélation, deuxième année de formation des Dominicains*, Faculté de théologie de Lille.
[9] Boureux Christophe, 2003-2004, *Cours de théologie fondamentale, faire de la théologie*, deuxième année de formation des Dominicains, Faculté de théologie de Lille.
[10] Seddik Youssef (2002), *Le Coran, autre lecture, autre traduction*, Paris, Editions de l'Aube et éditions Barzakh.

reflet. Ce verrouillage politique précoce a donc imposé une sorte de « Vulgate » et a rendu le Coran difficilement lisible**.** Or, le texte coranique en français, selon Tayara,[11] est islamisé parce que sa traduction est éclairée à partir de commentaires de théologiens. Il s'agit de traductions anhistoriques, qui ne tiennent pas compte du contexte historique, alors que beaucoup de passages sont polysémiques. Tous les traducteurs français ont eu recours à l'exégèse pour comprendre des passages difficiles. Il faudrait pouvoir classer les révélations par ordre chronologique, pour y repérer une évolution, mais ce classement n'existe pas aujourd'hui. On pourrait alors expliquer le texte coranique non par le recours aux exégètes et aux théologiens qui recherchent un universel intemporel, mais par rapport aux premiers lecteurs, membres d'une société historiquement déterminée. Par exemple, pour les premiers musulmans, « Matar » est une pluie torrentielle, et donc négative. Dans certains versets, le Coran cite l'eau comme un des bienfaits de Dieu. Cette eau-là est traduite comme pluie dans ces versets. Or, « Matar », c'est l'eau de l'oued catastrophique, le déluge, non la rosée bienfaitrice, l'eau du ciel, dont il est question à la sourate II, au verset 22.[12,13] Se replacer dans le contexte historique d'une religion née dans le désert aurait permis d'éviter cette erreur de traduction.

L'interprétation de la Bible et du Coran est donc de fait beaucoup plus soumise à la lecture non pas sacrée, entendue au sens de liturgique pour une religion toujours vivante chez le lecteur, mais à une lecture religieuse, plutôt qu'à la lecture scientifique, et quand elle l'est, c'est à la faveur de la lecture religieuse.

Lectures laïques et lectures didactiques

La réception de la Bible et du Coran se veut, s'affiche bruyamment laïque dans l'Ecole de la République. Les historiens de la laïcité sont cependant pétris de références bibliques pour décrire la morale laïque, laquelle est d'ailleurs issue de la morale chrétienne :

> « L'étude est abordée à partir de la Bible. Comme pour toutes les autres rubriques du programme, la démarche ne peut être que celle de l'historien, et son esprit celui de la laïcité, respectueuse de la conscience et des convictions diverses des élèves. La Bible est envisagée ici comme un document historique à un double titre : c'est un témoignage parmi d'autres sur l'histoire des Hébreux (à mettre en relation avec d'autres sources, notamment archéologiques) et surtout

[11] Tayara Kamal, séminaire Méthodologie et critique des sources, le Coran, Université de Lille 3, 20/02/2003

[12] Ibid, séminaire Méthodologie et critique des sources, le Coran, 20/03/2003

[13] Berque Jacques, 1995, *Le Coran, essai de traduction*, Paris, Albin Michel, la bibliothèque spirituelle, Edition revue et corrigée, p. 28.

> elle nous renseigne sur leurs croyances, leur vision du monde. Il n'est pas souhaitable, au niveau de la 6ième, d'égarer les élèves dans le labyrinthe des divers documents de base (yahviste, élohiste, deutéronomique, sacerdotal) que les spécialistes s'attachent à distinguer, avec leurs différences et leurs influences, dans la rédaction de la Bible. Il suffit de leur faire comprendre que la Bible est un recueil de traditions orales mises par écrit, de textes et de livres de nature fort diverse, rédigés et rassemblés au long d'une histoire millénaire. En revanche, il est indispensable de leur présenter un certain nombre d'épisodes et de personnages (Abraham, Moïse et David par exemple) dont la valeur patrimoniale dans la culture occidentale est évidente et dont l'ignorance prive les élèves de références lorsqu'ils abordent, en classe pendant toute leur scolarité ou hors de la classe, des œuvres littéraires et artistiques de toutes les époques. Cette présentation peut être assurée par la lecture guidée, à la maison ou au CDI, de passages de la Bible, par l'étude de plus courts extraits en classe, par le récit bref et vivant fait par le professeur, etc ».[14]

La Bible, même si elle est promue document historique à part entière, ne saurait néanmoins être utilisée en première année du cursus secondaire comme une source historique qui viendrait former à la critique historique. En effet, il est réaliste d'imaginer que ce n'est pas à la portée des enfants de cet âge, qui ont encore du mal à distinguer fiction et réalité, même dans des textes profanes. On utilise donc ces documents (dont on nous dit pourtant qu'ils nous renseignent sur les croyances) en première main uniquement pour leur valeur patrimoniale, c'est-à-dire avec une entrée ethnologique. Le discours est ambivalent : ce qui est important, c'est d'une part le fait religieux, la croyance, son sens ; et d'autre part, ce qui du passé, nous sert à comprendre le présent. Mais le processus d'élaboration des textes bibliques, leur langue d'origine qui peuvent aider à comprendre leur sens, leur appropriation et leurs différentes interprétations selon les religions sont jugées trop difficiles dans cette classe. En conséquence, on retient du passé pour comprendre le présent non le sens religieux de la Bible, mais la valeur patrimoniale, c'est-à-dire l'apanage, les biens propres de notre culture occidentale, plus faciles à mesurer. L'actualisation de ces textes, leur interprétation contemporaine, l'universalité et l'intemporalité du message proclamées par ces religions aujourd'hui ne relèvent pas de problématiques à traiter en classe de 6ième et par là même ne servent

[14] Programmes HISTOIRE GÉOGRAPHIE ÉDUCATION CIVIQUE et Accompagnement, 2002 collège 6ième, Centre National de Documentation Pédagogique, Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, direction de l'enseignement scolaire enseigner au collège, service national des productions imprimées et numériques, site Web du CNDP-SCEREN, Réimpression février 2003 (Édition précédente : juillet 2002), p. 26-27

pas l'enseignement du fait religieux proprement dit. Peut-être alors faudrait-il les étudier plus tard ?

Le statut des textes fondateurs dans la didactique est déterminé de façon négative :

> « Si le religieux, distinct en cela du spirituel, désigne la conviction intérieure en tant qu'elle s'extériorise, le sentiment individuel en tant qu'il se socialise, l'enseignant n'a pas qualité à outrepasser le domaine du manifeste, ce que chacun peut voir, lire ou entendre pour entrer dans le domaine des convictions intimes. A l'inverse, le théologien ou le ministre du Culte n'ont pas qualité à s'attribuer l'exclusive de l'interprétation de tel ou tel fait, verset ou sourate, sous prétexte qu'il faudrait être chrétien, juif ou musulman pour pouvoir parler des Evangiles, de la Bible ou du Coran. A ce compte-là, seuls les professeurs libéraux seraient autorisés à parler d'Adam Smith et les communistes, de Karl Marx. Il nous semble non seulement qu'une laïcité qui s'interdirait ce champ du savoir se condamnerait à une frilosité certaine, mais qu'une pédagogie ainsi comprise pourrait contribuer à une pédagogie de la laïcité elle-même ».[15]

Les théologiens n'ont pas le monopole de l'interprétation des textes fondateurs, mais pour autant, le discours de l'Ecole ne donne aucune indication sur la façon de les utiliser dans l'enseignement, si ce n'est au regard de la laïcité.

Les experts de la laïcité, quant à eux, fréquentent quelquefois en toute bonne foi, mais par erreur, le terrain de l'interprétation religieuse, qui n'est pas le leur :

> « Les auditions ont permis au groupe de travail d'entrouvrir une réflexion, dont il serait indispensable qu'elle puisse se poursuivre, sur les malentendus et l'irrationalité qui s'expriment dans les débats actuels. Pour illustrer ce point, il est sans doute possible d'affirmer sans connaissance particulière de la religion musulmane que le port du voile par les femmes n'est pas littéralement prescrit par le Coran. Mais ceci ne permet pas d'appréhender, même de l'extérieur, la manière dont une personne de religion musulmane conçoit ses obligations, ni d'éviter de confondre ce qui est phénomène religieux et ce qui impliquerait une connaissance des civilisations méditerranéennes».[16]

Cette lecture pourrait apparaître comme méprisante aux adeptes de cette confession, pour lesquels le Coran est écrit directement par

---

[15] Debray Régis, le fait religieux : définitions et problèmes, colloque national interdisciplinaire « l'enseignement du fait religieux », Paris 5-7/11/2002, site Web Eduscol

[16] CNCDH, Rapport d'étape, 11/12/2003, site Web Eduscol, p.21

Dieu. En toute bonne foi, dans un but pacifique, les rapporteurs ont eu un réflexe, inconscient parce qu'intériorisé, de lecture de chrétien qui sépare la lettre et l'esprit. Or ce rapport, destiné à la formation des maîtres, peut manquer de ce fait son objectif et produire des erreurs dans le choix du corpus coranique à des fins d'enseignement du fait religieux.

Pena-Ruiz[17] se livre, dans un ouvrage de vulgarisation, dont la visée est le respect de la laïcité, destiné notamment aux enseignants, à une exégèse de ce qu'il nomme : « sources théologiques », ces sources étant alors les Evangiles, même si plus loin il citera le Coran, alors que le terme théologie est d'origine chrétienne et que la théologie est la doctrine de l'Eglise catholique dans le cas présent. Les sources désignent des textes originaux, or il s'agit ici de traductions et c'est seulement incidemment qu'on apprend que le latin n'est pas la langue du texte original. Il eût été plus exact de parler de sources religieuses, celles-là désignant aussi les couches d'interprétation successives dans notre langue, jusqu'à nos jours, et pouvant englober alors le Coran. Pena-Ruiz parle du christianisme de l'intérieur, sans jamais le nommer, employant l'article défini pour parler de la religion, quand il s'agit du christianisme, voire du catholicisme. Il fait la leçon aux théologiens et dignitaires ecclésiastiques qui ont compromis l'Eglise en interprétant les textes de façon littérale. Lui possède le sens de la maxime paulinienne. Il cite « les sources théologiques » sans les présenter, sans indiquer la traduction choisie, sans explication. Tout est supposé connu du lecteur. Les extraits sont réduits à des formules qui sont devenues des proverbes dans le langage courant. En revanche, les références correspondent à des péricopes, ce qui désigne chez l'auteur un lecteur ou un auditeur averti, ayant reçu ces textes à l'église.

Dans une idéologie laïque volontariste, les sciences interprétatives profanes peuvent paraître oubliées, ou en tout cas écartées dans la lecture de la Bible et du Coran à l'Ecole, dans le souci même du respect de la laïcité, par crainte d'une interprétation religieuse partisane. L'interprétation religieuse est réfutée de façon consciente tandis qu'elle est utilisée de façon intériorisée. En histoire, le souci didactique est de poser Bible et Coran en tant que sources historiques, dans une démarche comparative :

> «Si pour les croyants, le Coran est la Parole de Dieu, dans la classe il est un document d'histoire. Le travail des historiens nous confirme que, tout comme la Bible et les Evangiles, le Coran est un texte construit, dans lequel des choix ont été opérés (on sait que les textes ne sont pas tous du 7ième siècle, que certains textes ont été brûlés...). Il est d'ailleurs très intéressant de rapprocher les textes de la Bible et du Coran

[17] Pena-Ruiz Henri, *La Laïcité*, Paris, Flammarion, Dominos, 1998, p. 53-54

> (…) C'est le symbolique qu'il faut faire percevoir (…), ces textes doivent être racontés aux élèves». [18]

En fait ce sujet reste assez controversé et ce discours didactique officiel, qui donne la science historique relative à la source coranique comme établie, en l'affirmant avec des termes comme « confirme que » ou « on sait que » est prématuré.

Les passages des manuels scolaires que nous allons citer ci-après ne sont pas des citations d'auteurs, mais des sources historiques, choisies à différents moments de la période étudiée ici, pour pouvoir observer quel est le rapport à la science établi par la lecture de la Bible et du Coran dans ces manuels. La méthode historique veut en effet que l'on propose le document historique à l'observation et à l'analyse et dans un deuxième temps, on le commente et on propose une théorie. On rapporte les faits, sans orienter le lecteur a priori. Le document ne vient pas illustrer le propos de l'historien, il est la base de sa démonstration.

Dans les manuels scolaires, depuis les années 1970 jusqu'à nos jours, le rapport à la science dans le Coran est toujours indiqué de manière positive : « Le Coran, pour les Musulmans, n'est pas seulement ce qu'est la Bible pour les Chrétiens, c'est-à-dire un livre religieux. Il remplace tous les autres livres et contient toute science. En particulier il renferme la loi civile, aussi bien que la loi religieuse».[19] La science est donc entendue par les auteurs du manuel comme connaissance. En tout cas, le glissement de la science vers la loi civile et la loi religieuse conforte l'idée que science et lois religieuses ne sont pas concurrentes, ce qui n'est pas le cas pour les théories créationnistes chrétiennes :

> « Pourquoi cet âge d'or scientifique ? Le Coran est un hymne à la connaissance. (…) Chercher la science du bureau jusqu'à la tombe, serait-ce jusqu'en Chine : ce verset,[20] comme des centaines d'autres, incite les croyants à étudier ».[21]
>
> « D'un autre côté, le Coran encourageait la science et la connaissance de l'Univers, et l'Islam a produit nombre de savants remarquables».[22]

En revanche, on évoque pour la Bible le conflit entre science et croyance :

---

[18] http://www4.ac-lille.fr/~heg/ Borne, Président actuel de l'IESR

[19] André Alba, Cours J.Isaac, 5e, Rome – débuts du Moyen-âge, Collection cours J.Isaac, Hachette, 1957, p.240

[20] Remarquons que cette citation donnée comme un « verset » du Coran est en réalité un hadith -paroles du prophète- et ne se trouve pas dans le Coran.

[21] Bernard A., Roche, M., 1982, *Introduction aux Sciences humaines par l'histoire et la Géographie, Civilisations et terres lointaines*, Magnard 5e édition, programmes 1978, p.47.

[22] F. Lebrun, V. Zanghellini, 1981, *Histoire et Civilisations*, Belin, 2e édition, p. 314-322.

> « Or, la théorie de l'évolution semblait inconciliable avec le récit biblique de la Création…Le clergé catholique ignorait aussi presque tout de l'exégèse biblique … les résultats de l'exégèse…ébranlaient le crédit dont jouissait jusqu'alors l'Écriture sainte. En même temps, des Vies de Jésus paraissaient, … le surnaturel, les miracles en étaient bannis et Jésus-Christ n'y était plus qu'un homme.»

L'épisode du conflit avec Loisy se termine ainsi : « Effrayé et indigné, Pie X sévit sans pitié contre le modernisme … En fait le problème des rapports de la science et de la foi subsistait. Pie X a condamné les erreurs et les hardiesses des modernistes dans le domaine de l'exégèse et de la philosophie».

La théorie des créationnistes, encore en grande vogue aux Etats-Unis aujourd'hui, notamment chez les évangélistes, qui veut que le récit de la création soit interprété au premier degré et non comme un récit métaphorique, s'oppose au darwinisme et à la théorie de l'évolution. Ce fut un grand sujet conflictuel entre foi et raison, science et croyance. Le Coran apparaît donc comme favorable à la science, tandis que la Bible lui serait un obstacle.

Dans ce manuel[23] couvrant la période 1848 - 1914, un chapitre réservé à l'Eglise décrit les évènements de l'intérieur, à une époque à laquelle le concile Vatican II est en cours, et à laquelle l'encyclique *Dei Verbum* n'est pas encore parue. On y apprend la création de l'école biblique de Jérusalem, qui fournira la majorité des traductions utilisées dans les manuels scolaires. Ce manuel de référence, qui a formé des générations d'enseignants encore en activité aujourd'hui, témoigne d'un discours magistral alors respectueux des catholiques.

Un manuel un peu plus tardif[24] affirme : « Les modernistes veulent adapter la foi aux changements sociaux. Des théologiens protestants allemands essaient de concilier les préceptes de la Bible avec les découvertes de la science». Ce manuel traite de la séparation de « l'Eglise et de l'Etat » par un extrait du discours de Buisson au Congrès radical de 1903 et par un extrait de celui de député catholique Piou à la Chambre des députés, le 21 janvier 1910 :

> «Pour faire un catholique, il suffit de lui imposer la vérité toute faite : la voilà, il n'a plus qu'à l'avaler. Le maître a parlé, le fidèle répète…Pour faire un républicain, il faut prendre l'être humain le plus inculte, le travailleur le plus accablé par l'excès de travail, et lui donner l'idée qu'il faut penser par lui-même, qu'il ne doit ni foi, ni obéissance à personne, que c'est à lui de rechercher la vérité et non pas à la recevoir toute faite

[23] Ce manuel date de 1957, mais il a servi à éduquer les professeurs de la période qui nous occupe et surtout, comme le Lagarde et Michard en littérature, il est le manuel de référence, la Bible, toujours utilisé, parce qu'il contient des savoirs que l'on ne trouve plus ailleurs.

[24] Lebrun, F. , Zanghellini, V. , 1981, *Histoire et Civilisations*, Belin, 2e, 1981, p. 314-322

> d'un maître, d'un directeur, d'un chef, quel qu'il soit, temporel ou spirituel ». (Buisson, 1903)
>
> «Vous êtes des positivistes, des libres penseurs, des matérialistes, et pour vous, il n'y a pas de Dieu, il n'y a que la raison, que la Science. Soit, mais nous ne voulons pas que nos enfants subissent le joug de cette raison, courte par tant d'endroits, le joug de cette fragile science qui décrit tout et n'explique rien».[25] (Piou, 1910)

L'opposition entre science et croyance est encore renforcée puisque l'on emploie le terme de précepte à propos de science. Or le terme de « précepte » est d'ordre moral et non d'ordre scientifique. En effet, le précepte est un commandement religieux : l'amour du prochain est un précepte et les préceptes du Décalogue, de l'Évangile[26] n'entrent pas en conflit avec les conceptions de l'origine du monde ou de la création.

En Lettres, la Bible est objet d'étude et l'on préconise encore une approche comparative avec le Coran, au regard de la tendance pédagogique actuelle qui prend en compte le renouveau de l'islam en France, et l'on part donc ainsi des connaissances supposées des élèves, ou tout du moins de leur vécu ; tendance dont l'autre versant est une ignorance du statut actuel de texte sacré de la Bible pour certains élèves. Voici quelques exemples de la façon dont sont traitées les relations entre Bible, Coran et science dans les manuels scolaires :

> « Selon ce récit, énumérez, dans l'ordre, les différentes étapes de la création du monde. Relevez ce qui vous semble en contradiction avec les données élémentaires de la science moderne sur la formation de l'univers et de la Terre. Comment peuvent s'expliquer ces contradictions ? Avons-nous ici un récit mythique ou un récit historique ? Comparez le récit de la création dans la Bible et dans le Coran. Relevez les ressemblances et les différences. Même exercice avec la Théogonie d'Hésiode».[27] « Le récit de la création s'appuie sur de très anciens textes appartenant à la mythologie. Dans le Coran, le livre saint des musulmans, parole d'Allah (Dieu) révélée par Mahomet, on retrouve la même inspiration que dans la Bible pour raconter les débuts du monde - Sourate VII (54): «Votre Seigneur est Dieu : il a créé les cieux et la terre en six jours, puis il s'est assis en majesté sur le Trône. ». Recherchez des récits de la création du monde ou de l'homme proposés par d'autres civilisations. Présentez-les oralement à la classe. Le récit de la Genèse n'est pas un texte scientifique. Quelles explications la science apporte-t-elle sur la formation de l'univers et l'apparition de la vie»? [28]

---

[25] Le Pellec, J., 1997, *Histoire, Première*, Betrand Lacoste.
[26] Rey Alain, 2001, *Le grand Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert-VUEF.
[27] Arnaud, L., Garrige, A., 1982, *Mots et Merveilles*, Magnard, pp. 41-46.
[28] Rachmuhl, F., Potelet, H., Décoti, G., Serin-Moyal, F., 1997, *Les textes fondateurs*, Hatier.

Dans le récit biblique de la création étudié par ces deux manuels, le questionnement permet de distinguer récit mythique et récit historique, après avoir distingué science et symbole. On compare à d'autres récits mythiques de Genèse, notamment au Coran, dans une logique d'enseignement du fait religieux et d'étude du patrimoine. Un autre manuel précise : « Histoire : suite des évènements qui ont marqué la vie de l'humanité (chronologie), science qui étudie le passé de l'humanité (recherche, enquête) ; histoire : récit d'évènements réels ou imaginaires».[29] L'Histoire est la Science avec un grand H, elle vient donner des explications scientifiques à l'origine du monde.

L'étude de la Bible et du Coran porte sur le message, le contenu, pas sur la forme des récits biblique et coranique. Bible et Coran se rejoignent dans le récit symbolique de la Genèse. Cette approche de la science, par le contenu et non par la forme du récit, dans la Bible et le Coran pourrait laisser croire que les chrétiens sont des obscurantistes, rétifs aux explications scientifiques du monde, tandis que la connaissance est prescrite aux musulmans par le Coran depuis toujours. Il n'y a pas de mise en perspective avec l'interprétation religieuse et sacrée de ces textes aujourd'hui.

Conclusion

Les sciences interprétatives actuelles, utilisées par les chrétiens à des fins théologiques, par les universitaires en sciences des religions, par l'enseignement littéraire secondaire, ne le sont que très peu dans l'enseignement du fait religieux proprement dit. La réception (ici entendue au sens linguistique du terme) de la Bible et du Coran au regard du statut de la science vis-à-vis de la croyance, reste très marquée par l'histoire des relations entre l'Eglise catholique et la laïcité en France. L'approche comparatiste de la Bible et du Coran dans l'enseignement pour traiter sur un pied d'égalité les religions majoritaires en France ignore une importance patrimoniale différente de ces textes dans la culture française et cette approche n'est donc pas équanime, c'est à dire que l'approche n'est pas d'humeur égale, constante.

L'histoire est un entraînement à la recherche d'une vérité historique par l'analyse critique des documents. La visée de l'enseignement du fait religieux est d'exercer le jugement de l'élève sur les religions et la spiritualité, pour le préparer à sa vie d'adulte responsable. Il faudrait s'en tenir au contexte historique médiéval stricto sensu pour présenter le Coran.

---

[29] Brindejonc, M.C., Flammant, Th., Gaudin, J., Hébert, V., Momméja, D., Paumier, H., Puygrenier-Renault, J., Bucheton-Magnard, D., 2000, *Français, Parler, lire, Ecrire Etude de la langue*, Magnard 6e édition, pp. 200-201.

Le but de l'enseignement du fait religieux en français est d'avoir les connaissances requises pour accéder à la culture littéraire. La culture ne consiste peut-être pas à étudier la Bible comme un texte littéraire, mais plutôt à étudier un grand texte littéraire comme si c'était la Bible. Est-ce bien le rôle de l'Ecole d'étudier la Bible et le Coran d'un point de vue littéraire ? La culture commune dont l'Ecole dispose, c'est la littérature inspirée par la Bible. Ce sera peut-être demain celle inspirée par le Coran en France. Ce n'est pas forcément la fabrication d'une culture commune à l'Ecole par des lectures comparées du Coran et de la Bible.

Références bibliographiques

Berque, J. (1995). *Le Coran, essai de traduction*. La bibliothèque spirituelle, Edition revue et corrigée. Paris: Albin Michel.

Boureux, C. (2003-2004). C*ours de théologie fondamentale, foi et révélation*, 2ème année de formation des Dominicains. Faculté de théologie de Lille.

Debray, R. (2000). *Introduction à la médiologie*. Paris: PUF.

Debray, R. (2001). *Dieu, un itinéraire.* Paris: Odile Jacob, Poches.

Debray, R. (2002). L*e fait religieux : définitions et problèmes*, colloque national interdisciplinaire « L'enseignement du fait religieux », site Web Eduscol.

Eco, U. (1962). *Opera Aperta*. Milan: Bompani.

Lebrun, F. & Zanghellini, V. (1981). *Histoire et Civilisations*, 2ième édition. Paris: Belin.

Le Pellec, J. (1997). *Histoire, Première.* Bertrand Lacoste.

Maunin, G. (1974). *Dictionnaire de linguistique*. Paris: PUF.

Pena-Ruiz, H. (1998). *La Laïcité.* Paris: Flammarion, Dominos.

Poulat, E. (1987). *Cent ans de Sciences religieuses en France.* Paris: Editions du Cerf, coll. sciences humaines et religions.

Resweber, J.-P. (1988). *Qu'est-ce qu'interpréter ? Essais sur les fondements de l'herméneutique.* Paris: CERF.

Seddik, Y. (2002). *Le Coran, autre lecture, autre traduction*. Paris: Editions de l'Aube et éditions Barzakh.

Tayara, K. (2003). S*éminaire Méthodologie et critique des sources, le Coran*, Université de Lille 3.

Venin, A. *La théologie entre deux siècles*. Louvain.

Manuels scolaires :

Alain, B. & Roche, M. (1982). *Introduction aux Sciences humaines par l'histoire et la Géographie, Civilisations et terres lointaines*. Magnard 5ième édition.

Alba, A., Bonifacio, A., Pouthas, P. & Michaud, J. (1961). *De 1848 à 1914,* cours d'histoire Malet-Isaac. Paris: Classiques Hachette.

André, A. (1957). *Rome, débuts du Moyen-âge*. Cours J. Isaac, 5ième, Coll. Cours. J. Isaac. Paris: Hachette.

Arnaud, L. & Garrigue, A. (1982). *Mots et Merveilles.* Paris*:* Magnard.

Brindejonc, M.-C., Flammant, T., Gaudin, J., Hebert, V., Mommeja, D., Paumier, H., Puygrenier-Renault, J. & Bucheton, D. (2000). *Français, Parler, Lire, Ecrire, Etude de la langue.* Paris: Magnard 6ième édition.

Rachmuhl, F., Potelet, H., Decoti, G. & Serin-Moyal, F. (1997). *Les textes fondateurs*. Paris: Hatier.

Rey, A. (2005). *Le grand Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de Paul Robert*. Paris: dictionnaires Le Robert-VUEF, 2001 version papier, Le Robert/Sejer. Windows, Microsoft corporation.